

ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire
LUNDI LE 13 FÉVRIER 2017 À 19 H 00
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

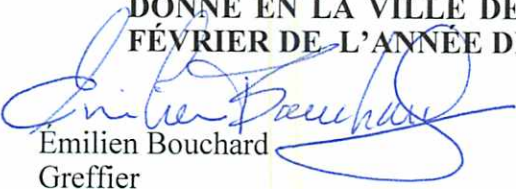
Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, qu'une séance ordinaire se tiendra le Lundi 13 FÉVRIER 2017 à compter de 19h00 à l'endroit désigné soit au 15, rue Forget, Baie-Saint-Paul (salle du Conseil).

Les sujets traités seront alors les suivants à savoir :

- A- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- C- LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES**
 - 1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017.
- D- RÈGLEMENT**
 - 1. Consultation publique portant sur le projet de règlement R675-2017 ayant pour objet d'amender le règlement de lotissement, le règlement sur les permis, les certificats et sur les conditions d'émission des permis de construction, le règlement sur les PIIA et le règlement de zonage dans le but principal de corriger et préciser certaines normes, objectifs et critères.
 - 2. Adoption finale du règlement R675-2017.
 - 3. Consultation publique portant sur le règlement R676-2017 ayant pour objet d'amender le règlement sur les PIIA et le règlement de zonage dans le but principal d'encadrer l'autorisation de la fibre de bois dans certaines zones PIIA.
 - 4. Adoption finale du règlement R676-2017.
 - 5. Adoption du règlement R670-2016 traitant de l'utilisation de l'eau potable
 - 6. Adoption du règlement R671-2016 visant les branchements d'aqueduc et d'égouts
 - 7. Adoption du règlement R672-2016 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts
 - 8. Adoption du règlement R677-2017 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 425 000.\$ remboursable sur une période de vingt-cinq ans (25) ans et visant l'achat d'un camion citerne y incluant les honoraires professionnels, les taxes nettes, les frais contingents et imprévus.
 - 9. Avis de motion d'un règlement qui portera le numéro R678-2017 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 300 000. \$ remboursable selon des périodes à être définies à l'intérieur du règlement d'emprunt
- E- RÉOLUTIONS:**
 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION**
 - 1. Entérinement du contrat type avec le personnel cadre de la Ville
 - 2. Fermeture de divers projets au FDI
 - 3. Caisse Desjardins du Fleuve et des montagnes –renouvellement de l'offre de services
 - 4. PIQM – Fonds réservé MADA –trottoirs boul. Mgr-de-Laval
 - 5. OBV Charlevoix-Montmorency projet Rés-Alliance
 - 6. Destruction de documents –autorisation.
 - 7. Centre de gestion du complexe PFM-Nomination d'un représentant.
 - 8. Centre de gestion du complexe PFM- répondant pour compte d'électricité
 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9. Réparation d'une pompe et achat d'un moteur de rechange.
 - 10. Regroupement d'achat UMQ – achat d'abat-poussière pour l'année 2017
 - 11. Achat d'une camionnette –adjudication de la soumission-décret.
 - URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET CULTURE**
 - 12. Demandes à la CPTAQ
 - a)Rivière du Moulin
 - b) 7, chemin du Bas-de-la-Baie
 - c) Maison d'affinage Maurice Dufour
 - 13. Réalisation d'un Plan Paysage –demande de subvention
 - LOISIRS ET PARCS**
 - 14. Achat de supports à jardinière.
- F- AFFAIRES NOUVELLES-DÉLÉGATIONS-DEMANDES DIVERSES**
 - 1. CTAQ – négociations avec le gouvernement- demande
 - 2. Regroupement pour un Québec en santé -Appui

- G- CORRESPONDANCE
- H- LECTURE DES COMPTES DE 25 000\$ ET PLUS ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS DE JANVIER
- I- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
- J- QUESTIONS DU PUBLIC
- K- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL CE 13^{ème} JOUR DU MOIS DE
FÉVRIER DE L'ANNÉE DEUX MILLE DIX-SEPT.


Emilien Bouchard
Greffier